



CICR

Le **CICR** est préoccupé par l'augmentation du nombre de **civils tués** ou **blessés** dans le cadre des hostilités à

Gaza

et en

Israël

. « La violence des attaques de ces derniers jours a eu de graves conséquences pour les civils, tant dans la bande de Gaza qu'en Israël », indique Juan-Pedro Schaerer, chef de la délégation du CICR pour Israël et les territoires occupés.

Certaines sources font état de centaines de roquettes tirées à partir de la bande de Gaza, qui ont fait des victimes parmi la population civile israélienne et endommagé des biens.

De leur côté, les forces armées israéliennes effectuent chaque jour plus de 100 frappes aériennes sur la bande de Gaza, ce qui fait que les morts et les blessés se comptent en nombre toujours plus élevé. Les Gazaouis, dont la vie était déjà difficile, paient aujourd'hui un lourd tribut aux hostilités.

« L'afflux toujours plus important de blessés vers les principaux hôpitaux de Gaza rend la situation de ces établissements critique. Ces derniers jours, des médicaments et du matériel médical leur ont été distribués », fait savoir Partrick Gueissaz, chef de la sous-délégation du CICR à Gaza. « Il est cependant difficile d'assurer la pérennité de ces fournitures. Si la situation devait s'aggraver, ce qui entraînerait une augmentation du nombre de morts et de blessés, nous risquons de ne pas pouvoir répondre à la demande. »

Le CICR suit la situation de près et entretient des contacts réguliers avec les autorités israéliennes et palestiniennes. Il rappelle notamment à toutes les parties au conflit l'obligation qu'elles ont de respecter le droit international humanitaire, insistant tout particulièrement sur les dispositions selon lesquelles elles sont tenues de faire la distinction entre les objectifs militaires, d'une part, et les civils et les biens de caractère civil, d'autre part. Il leur rappelle également leur devoir de prendre toutes les précautions pratiquement possible quant au choix des moyens et des méthodes de guerre.

Le CICR travaille en étroite coopération avec ses partenaires du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, notamment la Société du Croissant-Rouge palestinien, le Magen David Adom d'Israël et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Depuis le 16 novembre, le CICR a :

- facilité l'acheminement par camion de huit cargaisons de médicaments et de matériel médical, qui ont été remis au ministère de la Santé de Gaza pour qu'il les distribue aux hôpitaux ;
- fourni des médicaments, des articles à usage unique, ainsi que du matériel de perfusion

et de pansement au ministère de la Santé de Gaza, qui les a ensuite distribués aux hôpitaux ;

- fourni du matériel de pansement aux ambulances en service dans la bande de Gaza ;
- mis des bâches de plastique à la disposition du Croissant-Rouge palestinien pour qu'il puisse remettre en état ses structures endommagées ;
- facilité l'envoi d'une cargaison de 300 000 litres de carburant de Rafah vers la centrale électrique de Gaza, ce qui permettra d'assurer l'approvisionnement en électricité de la bande de Gaza pendant les prochains trois ou quatre jours ;
- coordonné le transfert de 2 000 litres de carburant vers l'hôpital Al-Shawa de Beit Hanoun, dans le nord de la bande de Gaza ;
- visité, avec le Magen David Adom, des régions touchées en Israël, afin d'évaluer les besoins de la population ;
- conduit une mission conjointe en Égypte, avec la Société du Croissant-Rouge égyptien et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dans la région d'El-Arish, près de la frontière avec la bande de Gaza.

Une fois la mission initiale d'évaluation du CICR et du Croissant-Rouge palestinien terminée, et dès que la situation sur le plan de la sécurité le permettra, l'institution entreprendra de distribuer des bâches de plastique et du ruban adhésif aux habitants de Gaza dont les maisons ont été endommagées au cours des récents événements. Il leur fournira également des vivres et des articles de première nécessité tels qu'ustensiles de cuisine, couvertures et articles d'hygiène, ainsi que des tentes.